PLAN D'URBANISME 2015

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

HORS PÉRIMÈTRES URBAINS

AVIS DE MOTION : 9 NOVEMBRE 2015
ADOPTION : 23 NOVEMBRE 2015

DOCUMENT 4

RÉALISATION : Ville de Rouyn-Noranda

COORDINATION DU PROJET : Katy Langlois

RECHERCHE ET RÉDACTION : Katy Langlois, Violaine Lafortune

PHOTOGRAPHIES : Katy Langlois, Jonathan Gagnon, Lucas Rancourt Saucier

GRAPHISME ET MISE EN PAGE : Philippe Mayer, Katy Langlois, Karine Berthiaume (page couverture)

RÉVISION LINGUISTIQUE : Geneviève Laurin

SUIVI ET SUPERVISION PAR LE COMITÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

Mario Provencher, maire et président du comité
Marc Bibeau, conseiller municipal
François Cotnoir, conseiller municipal
Denis Charron, directeur général
Violaine Lafortune, directrice de la Division de l'aménagement du territoire
Robert Deschênes, directeur du Service de projets de développement et d'urbanisme

SYMBOLIQUE DU GRAPHISME DE LA PAGE COUVERTURE

L'illustration de la page couverture représente la Ville de Rouyn-Noranda en tant que territoire. La forme du globe terrestre nous rappelle cette occupation et sa couleur cuivrée nous ramène directement à notre dénomination de Capitale nationale du cuivre. Tous les éléments et couleurs qui se trouvent sur la sphère sont une énumération non exhaustive des ressources naturelles, de l'économie, du progrès et des services disponibles dans notre ville. Le point central de l'image est une famille, parce que la population est toujours à l'avant-scène et que ce plan d'urbanisme est conçu en pensant à la qualité de vie des générations présentes et à venir. Finalement, la couleur dominante verte nous rappelle que Rouyn-Noranda est une ville en santé et soucieuse de son environnement.

Merci aux nombreuses personnes qui ont contribué à la réalisation de ce document.

©Ville de Rouyn-Noranda
Ville de Rouyn-Noranda, 2015

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières 3

I - Synthèse du diagnostic. 5

II - Introduction 9

III - Méthodologie 13

I - SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

LES PRINCIPALES FORCES

VASTE TERRITOIRE

MILIEUX NATURELS RICHES

POTENTIEL TOURISTIQUE

LES PRINCIPAUX DÉFIS

GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

COHABITATION HARMONIEUSE DES ACTIVITÉES

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE AGRICOLE

II - INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le présent diagnostic du pôle secondaire et des milieux de vie villageois de la Ville de Rouyn-Noranda permet de définir et de mieux comprendre les principaux enjeux liés à l'aménagement du territoire. Il porte essentiellement sur les périmètres urbains qui constituent les coeurs de chaque quartier.

Chacun des noyaux villageois est certes unique, mais ils comportent tous une concentration d'habitations avec des services et/ou commerces destinés à la population locale. En dehors des noyaux villageois, les habitations sont réparties le long des rangs dans les zones rurales, agricoles et forestières, ainsi qu'aux abords des milieux riverains qui sont très prisés pour la villégiature ou pour des activités récréotouristiques. D'ailleurs, le paysage rural caractérise ces noyaux villageois qui se composent tous de deux éléments très perceptibles, soit le village et le vaste espace naturel qui l'entoure.

Le présent document vise à faire le lien entre le plan d'urbanisme et le SADR adopté en 2010[1] en ce qui concerne la partie du diagnostic du territoire, et ce, afin de ne pas reprendre l'ensemble de cette partie du schéma à même le document du plan d'urbanisme dans le contexte d'un territoire Ville-MRC.

1 Le SADR est disponible dans son intégralité sur le site Internet de la Ville (www.rouyn-noranda.ca)

ROUYN-NORANDA; UNE VILLE AVEC UN STATUT PARTICULIER DE VILLE-MRC

Le schéma d'aménagement et de développement est l'outil de base pour la planification en matière d'aménagement du territoire des MRC et le plus général des instruments d'urbanisme. La Ville de Rouyn-Noranda a adopté son premier schéma d'aménagment et de développement en 1988 et son document de planification le plus à jour constitue le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de 2010. Lors de la révision de son **schéma d'aménagement et de développement (2010)**, un portrait d'envergure a été réalisé à **l'échelle de la Ville**. Les grandes orientations en matière d'aménagement ainsi que les grandes affectations du sol ont alors été élaborées pour l'ensemble de son territoire (urbain, rural, riverain, etc.). **Le plan et la réglementation d'urbanisme** viennent maintenant préciser les orientations d'aménagement **à l'intérieur de l'affectation urbaine** délimitée dans le SADR. Cependant, comme le diagnostic de l'ensemble du territoire avait déjà été réalisé dans le schéma d'aménagement et de développement revisé, **le présent document qui porte sur le territoire hors périmètre urbain se réfère directement au SADR de 2010.**

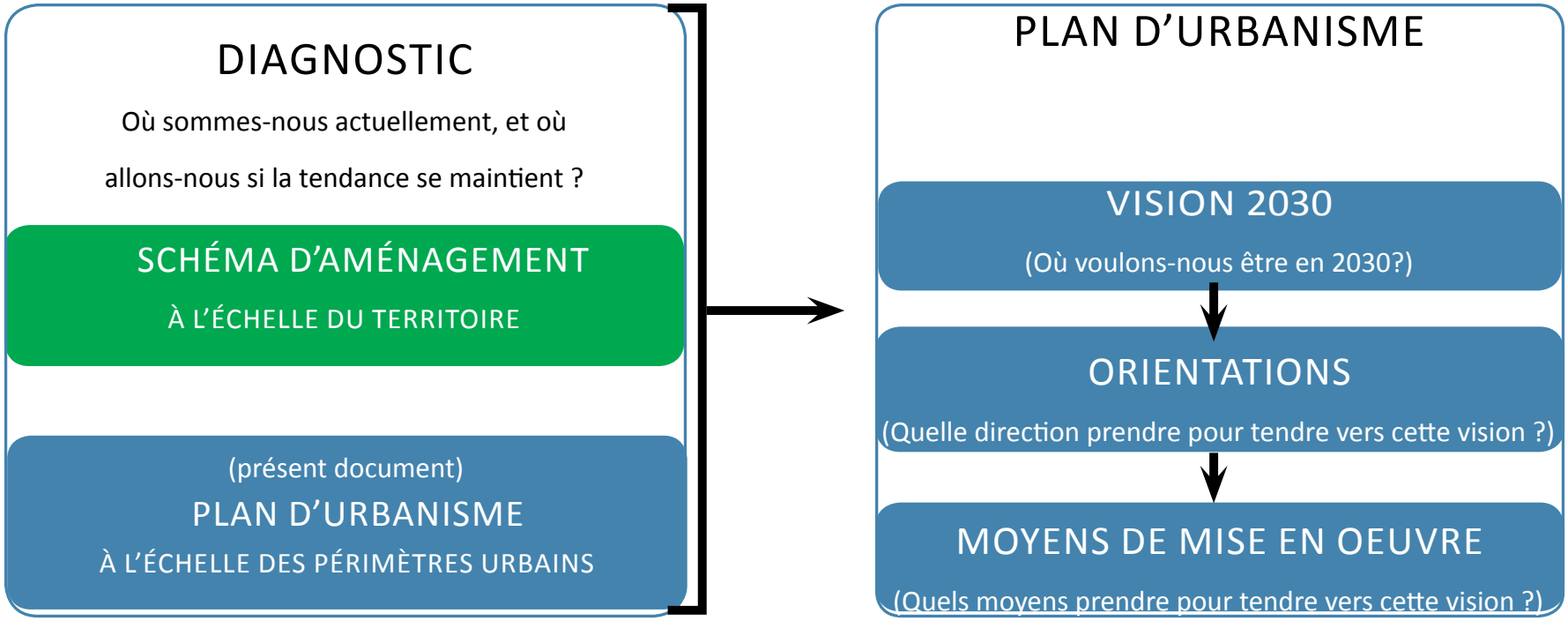

III - MÉTHODOLOGIE

DIAGNOSTIC DES ACTIVITÉS SITUÉES À L'EXTÉRIEUR DES PÉRIMÈTRES URBAINS

Le diagnostic du territoire situé à l'extérieur des périmètres urbains de la Ville de Rouyn-Noranda permet de définir et de mieux comprendre les principaux enjeux liés à l'aménagement du territoire. Des analyses relatives à plusieurs types d'activités ont été menées à l'échelle du territoire (activités agricoles, milieux riverains, gestion des ressources naturelles, récréation et tourisme, sécurité des personnes et des biens, etc.).

Les thèmes couverts par le diagnostic hors périmètres urbains se retrouvent donc aux pages suivantes du schéma d'aménagement et de développement révisé (2010) :

ACTIVITÉS AGRICOLES ET RURALITÉ ..... pp. 54 à 56

MILIEUX RIVERAINS ..... pp. 57 à 62

RÉCRÉATION ET TOURISME ..... pp. 63 à 75

PATRIMOINE, CULTURE ET ÉDUCATION ..... pp. 77 à 86

RESSOURCES NATURELLES ..... pp. 88 à 92

TRANSPORT ..... pp. 93 à 98

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ..... pp. 107 à 120

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS ..... pp. 122 à 135

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE ..... pp. 157 à 180

Le regroupement municipal de 2002 a amené de nouveaux défis pour la Ville et implique une vision intégrée de l'aménagement du territoire alliant les préoccupations urbaines et rurales

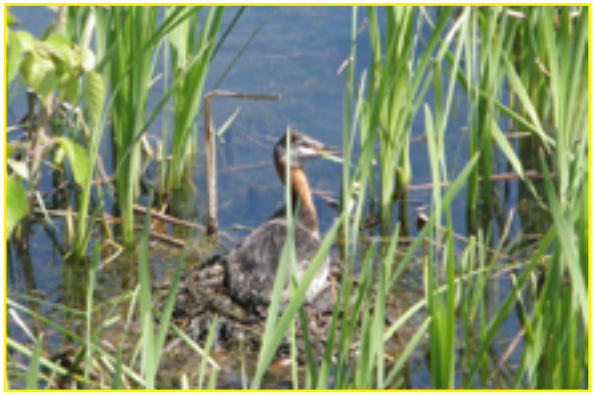

FORCES

- Le territoire agricole de la Ville présente un bon potentiel en raison de la disponibilité des terres à faible coût et de conditions environnementales favorables;
- La proximité des grands espaces permet une offre diversifiée en activités de loisirs et de tourisme;
- De nombreux sites archéologiques démontrent une occupation millénaire;
- Plusieurs associations riveraines sont impliquées dans la préservation des lacs et de leurs milieux de vie;
- Le dialogue entre la Ville et les intervenants du domaine minier apparaît comme étant un modèle de concertation qui contribue au maintient de la qualité de vie des citoyens.

FAIBLESSES

- Le territoire agricole est de moins en moins exploité et valorisé;
- Plusieurs secteurs de villégiatures sont à risque aux inondations;
- Les principales industries de la Ville (minières et forestières) sont sensibles aux cycles économiques en raison de facteurs conjoncturels et structuraux;
- La transformation de la ressource forestière s'effectue principalement à l'extrieur de la ville;
- L'occupation diffuse du territoire, combinée à un lourd passé industriel, a des conséquences importantes sur la qualité de l'environnement;
- Aucun outil légal ne permet de protéger la source d'eau potable de la ville, soit le lac Dufault, et il n'existe pas d'alternative connue.